

AVIS AUX ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS ASSOCIÉS

Dans le cadre de son plan de valorisation de la profession enseignante, le ministère a décidé d'augmenter l'allocation ministérielle pour l'accueil des stagiaires.

Le comité de la formation pratique travaille à revoir le montant de la compensation à la hausse, mais les montants ne sont pas encore confirmés.

Merci de votre présence auprès de nos stagiaires !

Votre équipe syndicale
15 novembre 2022